

Inscription des enfants de nationalité étrangère en école élémentaire et collège publics

* Certains liens ci-dessous mènent vers des pages disponibles en japonais seulement.

L'instruction obligatoire au Japon

Les différents types d'écoles

Tout comme les enfants de nationalité japonaise, les enfants de nationalité étrangère ont, s'ils le souhaitent, le droit de recevoir une éducation gratuitement en école élémentaire et collège publics.

Au Japon, la première rentrée à l'école élémentaire se fait à partir du mois d'avril qui suit leur anniversaire quand les enfants atteignent l'âge de 6 ans et dure 6 années au total. Après avoir complété les 6 années d'école élémentaire, les enfants ont la possibilité d'entrer au collège, où ils pourront recevoir 3 années d'instruction supplémentaires.

Tableau comparatif des systèmes d'instruction obligatoire au Japon et dans les cinq pays les plus représentés dans la préfecture en nombre d'habitants.

Pays	Japon	Chine	Corée	Vietnam	Philippines	Népal
Début de l'année scolaire	Avril	Septembre	Mars	Septembre	Juin	Avril
5 ans						
6 ans	Ecole élémentaire (durée : 6 ans)	Ecole élémentaire (durée : 6 ans)	Ecole élémentaire (durée : 6 ans)	Ecole élémentaire (durée : 5 ans)	Ecole élémentaire (durée : 6 ans)	Ecole élémentaire (durée : 5 ans)
7 ans						
8 ans						
9 ans						
10 ans						
11 ans						Enseignement secondaire 1er cycle (durée : 3 ans)
12 ans	Collège (durée : 3 ans)	Collège (durée : 3 à 4 ans)	Collège (durée : 3 ans)	Enseignement secondaire 1er cycle (durée : 4 ans)	Enseignement secondaire 1er cycle (durée : 4 ans)	Enseignement secondaire 2e cycle (durée : 2 ans)
13 ans						
14 ans						
15 ans						Enseignement secondaire 3e cycle (durée : 2 ans)
16 ans	Lycée, etc.	Lycée	Lycée général / professionnel	Enseignement secondaire 2e cycle	Enseignement secondaire 2e cycle (durée : 2 ans)	
17 ans						
18 ans						
19 ans et plus	Université, établissement d'enseignement professionnel, etc.	Université, établissement d'enseignement professionnel	Université, université spécialisée	Université, Junior College	Université, collège, établissement d'enseignement supérieur	Université

* Source : [Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie \(Les systèmes éducatifs dans le monde\)](#)

* Les parties colorées représentent les années d'instruction obligatoire.

Il existe également dans la préfecture des écoles spécialisées pour répondre aux besoins des enfants porteurs de handicap.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site du [Comité en charge des questions scolaires de la préfecture de Tôkyô \(Liste des écoles spécialisées\)](#).

De plus, il existe également d'autres types d'écoles non publiques, comme par exemple les écoles internationales.

Le déroulement de l'année scolaire

L'année scolaire commence en avril.

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril
Systeme à 3 trimestres	Vacances de printemps	1er trimestre			Vacances d'été	2e trimestre			Vacances d'hiver	3e trimestre			Vacances de printemps	
Systeme à 2 semestres	Vacances de printemps	1er semestre			Vacances d'été	1er semestre		2e semestre	Vacances d'hiver	2e semestre			Vacances de printemps	

Selon les écoles, l'année scolaire est divisée en 2 semestres ou 3 trimestres.

Les frais de scolarité en école élémentaire et collège publics

Les frais de scolarité et les manuels sont gratuits. Certaines fournitures scolaires (matériel éducatif utilisé à l'école) peuvent être payantes.

Des aides financières pour, par exemple, aider à l'achat des fournitures scolaires existent dans le cas où votre situation financière rend l'accès à l'école difficile pour votre enfant.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site du [Comité en charge des questions scolaires de la préfecture de Tôkyô \(Aides à la scolarisation\)](#) ainsi que celui du [Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie \(Aides à la scolarisation\)](#).

Les cours du soir dans les collèges publics

Les personnes qui n'ont pas pu achever toutes leurs années d'instruction obligatoire ou qui n'ont pas pu obtenir une éducation de qualité satisfaisante pendant leurs années de collège peuvent déposer un dossier de demande d'inscription aux cours du soir.

Il y a 8 collèges qui proposent des cours du soir dans la préfecture de Tôkyô.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site du [Comité en charge des questions scolaires de la préfecture de Tôkyô \(Cours du soir dans les collèges publics\)](#).

Examen d'entrée au lycée

Pour les jeunes de nationalité étrangère ou les jeunes japonais de retour après une expatriation, il existe des aménagements pour faciliter la procédure d'entrée au lycée comme par exemple le « Régime spécial de sélection pour élèves étrangers résidents de la préfecture ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le site du [Comité en charge des questions scolaires de la préfecture de Tôkyô \(Lycées publics de la préfecture\)](#).

Inscription à l'école des enfants de nationalité étrangère

Procédure à effectuer en mairie

La procédure d'inscription à l'école est à effectuer par les parents auprès de la mairie dont dépend leur résidence.

L'inscription peut être faite à n'importe quel moment de l'année.

[Liste des services à contacter selon votre lieu de résidence](#)

Liens utiles pour les parents

Conseil et assistance à propos des questions d'éducation

- [Centre de conseil et assistance à propos des questions d'éducation](#)

1. Conseil et assistance à propos des questions d'éducation - questions générales, assistance téléphonique Harcèlement

Téléphone : 0120-53-8288 (24h/24, 365 jours par an, gratuit)

* Consultation généralement dispensée en japonais.

2. Conseil et assistance à propos des questions d'éducation - questions générales

Jours ouvrés (du lundi au vendredi) : de 9 heures à 18 heures

Le 3ème samedi de chaque mois : de 9 heures à 17 heures

Merci de prendre rendez-vous par téléphone si vous souhaitez une consultation en présentiel au centre. Téléphone : 0120-53-8288

* Des consultations à propos des questions d'éducation et de l'orientation pour les futurs lycéens de nationalité étrangère ont lieu avec un interprète tous les vendredis de 13 heures à 17 heures (accueil des nouvelles demandes jusqu'à 16 heures).

* Disponible en : japonais, anglais, chinois, coréen.

Informations utiles pour les nouveaux arrivants

- ["Life in Tokyo : Your Guide"](#) (Bureau d'informations sur la vie quotidienne et des affaires culturelles de Tôkyô)

Il s'agit d'un livret compilant toutes les informations utiles au moment de l'installation à Tôkyô à l'intention des personnes de nationalité étrangère.

Disponible en : japonais, anglais, chinois, coréen.

- [Portail d'information sur la vie au Japon pour les résidents étrangers](#) (Ministère de la Justice, Agence des services de l'immigration)

Portail d'information comportant toutes les informations utiles sur la vie au Japon.

Disponible en : japonais, japonais facile, anglais, chinois, coréen, espagnol, portugais, vietnamien, népalais, thaï, indonésien, birman, khmer, philippin, mongol.

Liens utiles pour les employés des comités en charge des questions scolaires

Accueillir des enfants de nationalité étrangère

- [Guide de la scolarisation pour les enfants de nationalité étrangère](#) (Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie)

Brochure d'information sur l'inscription dans les écoles japonaises disponible en plusieurs langues.

Disponible en : anglais, coréen, vietnamien, philippin, chinois, portugais, espagnol.

- [Guide pour l'accueil à l'école des enfants de nationalité étrangère](#) (Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie)

Document d'information pour faciliter l'accueil des enfants de nationalité étrangère dans les écoles publiques.

- [CASTA-NET](#) (Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie)
Site d'information permettant la recherche d'outils utiles pour assister dans leur éducation les élèves originaires d'un pays étranger.

Enseignement du japonais

- [Guide de l'enseignement du japonais](#) (Comité en charge des questions scolaires de la préfecture de Tôkyô)

Manuel en japonais pour l'enseignement du japonais aux élèves de nationalité étrangère pour qui c'est nécessaire.

- [Livres de l'élève de la méthode de japonais « Tanoshii Gakkô »](#) (Comité en charge des questions scolaires de la préfecture de Tôkyô)

Manuel disponible en plusieurs langues pour aider à l'enseignement du japonais aux divers élèves de nationalité étrangère pour qui c'est nécessaire et leur permettre de s'adapter plus facilement à l'école japonaise.

Disponible en : chinois, philippin, coréen, anglais, espagnol, thaï, portugais, birman, vietnamien, mongol, russe, persan, arabe, français, lao, roumain, népalais, bengali, hindi, indonésien, turc, singhalais.

Comment nous contacter :

Pour toutes vos questions concernant les écoles élémentaires et collèges publics et autres écoles permettant de dispenser l'instruction obligatoire.

Responsable des écoles élémentaires et collèges, département Instruction obligatoire, division Assistance à l'éducation communautaire, Bureau éducatif.

E-mail : S8000810(at)section.metro.tokyo.jp

L'adresse e-mail a été altérée pour la protéger des spammeurs.

Merci de remplacer (at) par @ au moment d'envoyer votre e-mail.